

ASSEMBLÉE NATIONALE

PROTECTION DES ENFANTS - (N° 2841)

N° CS737

AMENDEMENT

présenté par

Mme Ibled, Mme Spillebout, M. Brosse, Mme Fruchon, Mme Colin-Oesterlé, M. Sorre,
M. Mazaury, M. Cormier-Bouligeon, Mme Yadan, M. Mongardien, Mme Lemoine,
Mme Maud Petit, M. Bazin, Mme Le Grip, Mme Liliana Tanguy, M. Huyghe, Mme Missoffe,
Mme Vidal, M. Buchou, Mme Pouzyreff et M. Latrèche

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 9, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable au titre de l'article 40 de la Constitution.
